



# Rapport des activités **2022-2023**



**AJEFNE**  
Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse



**Accès  
JUSTICE  
Access**

120B-1741, rue Brunswick, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3X8 Téléphone : (902) 433-2085 / Sans frais : 1-844-250-8471  
[information@ajefne.ns.ca](mailto:information@ajefne.ns.ca) / [www.ajefne.ns.ca](http://www.ajefne.ns.ca)



# Sommaire

Page 3 . . . . . Sommaire

Page 4 – 5 . . . . . Rapport de la présidence

Page 6 – 7 . . . . . Rapport de la direction générale

Pages 8 – 10 . . . . . Dossiers de revendication

Pages 11 – 15 . . . . . Représentations sur différents comités et  
relations avec nos partenaires

Page 16 – 17 . . . . . Rapport des activités du Centre Accès  
Justice

Page 18 – 22 . . . . . Les événements de l’AJEFNÉ en photo

Page 23 . . . . . Notes

# Rapport de la présidence



L'année 2022-2023 fut une grande et fructueuse année pour l'AJEFNÉ. Nous célébrons notre vingt-neuvième anniversaire et le neuvième anniversaire de l'ouverture du centre Accès justice.

L'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNÉ) continue à œuvrer vers un accès plus accru aux services juridiques en français pour les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse. Il reste encore des défis à surmonter, entre autres, que les gens de nos régions acadiennes de la province ou habitants à l'extérieur de Halifax sont peu nombreux à faire appel à nos services, une lacune que nous visons à corriger. Nous devons aussi orienter le service vers la communauté francophone et acadienne qui est le but premier de notre organisme.

D'autre part, vu l'énergie qui est déployée pour gérer et administrer le centre, nous avons délaissé temporairement nos autres dossiers; l'homologation de testaments en français, la promulgation en français de la "Societies Act", les services en français dans les palais de justice, etc.

Il va de soi que nous devons reprendre nos rencontres avec la Province de concert avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. Nous avons commencé les pourparlers à ce sujet et une première réunion préparatoire a déjà eu lieu. Par ailleurs, la présidente sortante Danika Beaulieu a siégé sur le comité traitant de la nouvelle Loi sur le divorce. Nous attendons avec impatience que la Province adopte la « loi » afin que les justiciables puissent obtenir leur divorce en français. Nous avons également rencontré l'honorable Colton Leblanc, Ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie.

Nous avons aussi demandé une rencontre avec le Barreau de la Nouvelle-Écosse afin d'avoir une plus grande collaboration sur certains dossiers qui touchent la communauté juridique francophone et acadienne. Nous avons également rencontré l'Association du Barreau de la Nouvelle-Écosse (CBA-NS) qui laisse entrevoir une nouvelle ère de communication qui ne peut être que bénéfique pour les deux organismes.

Les services aux membres sont aussi très importants et nous devons nous en occuper. Voici ce que je disais en 2014-2015 dans mon rapport annuel : « L'AJEFNÉ est connue des gouvernements et des organismes para juridiques, mais méconnue ou peu utilisée par la communauté juridique. Nous devons trouver le moyen d'impliquer les juristes francophones de la province et de recruter davantage de membres. Pour ce faire nous devons leur offrir la possibilité de s'impliquer mais aussi de développer des services qui vont leur permettre de s'améliorer et de se ressourcer afin d'être en mesure de mieux desservir leur clientèle francophone et acadienne. » Ce commentaire est toujours vrai.

Je désire profiter de l'occasion pour remercier notre personnel avec le directeur général Vincent Anama, la coordonnatrice de projet Nawal Hind Dahmane, l'avocate du centre Sapphire Baker et notre consultant-avocat Nicholas LeBlanc pour leur beau travail durant la dernière année.

Un merci spécial aux membres du conseil d'administration pour votre appui la dernière année; Danika Beaulieu, présidente sortante, Andy Melvin, vice-président, Manon Landry, secrétaire, Thomas Kayter, trésorier et les administrateurs et administratrice Solange Boudreau, John Nisbet, Nicholas Comeau, Réal Boudreau et André Goguen. Enfin, il est à souligner l'implication de ce dernier à mes côtés en siégeant au conseil d'administration de la Fédération des associations des juristes d'expression française du common law.



Réjean Aucoin  
Président



# Rapport de la direction générale



L'exercice financier 2022-2023 a été ma première année complète en tant que directeur général. Cela m'a permis de comprendre le fonctionnement de notre organisme et d'évaluer les points d'attention. Ce changement de dirigeant s'est accompagné d'un changement de culture d'entreprise redéfinissant ainsi les orientations et la dynamique de l'équipe en place. Pour les employés restés au sein de l'équipe, la phase de recrutement qui a suivi et la mise en place de nouvelles collaborations efficaces a permis d'entrevoir les opportunités à venir pour l'AJEFNÉ et une stabilité organisationnelle retrouvée.

C'est dans ce nouvel environnement que le Centre Accès Justice s'est maintenu et a su délivrer ses services au même rythme que l'année précédente. Les services d'information juridique du Centre ont été garantis en majorité par notre avocate Sapphire

Rose Baker et également par notre consultant-avocat Nicholas Leblanc. Ce dernier nous a permis de servir à nouveau les clients en droit de la famille.

Durant cette période, les projets à dimension interprovinciale ont continué avec notamment la lutte contre le harcèlement sexuel au travail et le droit de la famille en contexte de mariage pour les nouveaux arrivants. Par ailleurs, l'excellente collaboration avec le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse a continué avec la traduction des formulaires juridiques et une avancée significative avec la mise à disposition de la version en français du site internet en droit de la famille.

Au niveau de la direction générale, l'embauche d'une coordonnatrice de l'administration en la personne de Nawal Hind Dahmane a insufflé une aire nouvelle. En effet, cette nouvelle collaboration a permis deux axes d'amélioration : Le premier est la stabilisation et le perfectionnement de la gestion du centre et le second est la mise en place d'une équipe administrative avec la direction générale permettant de réfléchir aux projets et aux moyens de les mettre en œuvre. Cette évolution a grandement contribué à la nouvelle dynamique organisationnelle du centre et de l'association.

Nous maintenons ainsi le cap fixé depuis l'année dernière d'une meilleure connexion avec la communauté d'expression française au niveau provincial. C'est d'ailleurs avec cette ambition que nous avons commencé en 2023 à organiser notre AGA en région à Chéticamp. Cela est primordial en tant qu'organisme provincial d'aller à la rencontre de la communauté avec les partenaires et de renforcer les liens avec les membres de l'association se trouvant en régions.

Du côté des dossiers que nous suivons et défendons, nous avons eu l'opportunité d'échanger à plusieurs reprises avec le ministère de la justice ; nous pouvons citer :

- La nomination des juges bilingues et le comité de nomination,

- L'homologation des testaments en français,
- La promulgation de la *Societies Act* en français,
- La promulgation en Nouvelle-Écosse de la loi sur le divorce en français
- Le service en français à la cour et affichage dans les palais de justice

En tant que porte-parole provincial de ses membres auprès des intervenants des milieux juridiques, gouvernementaux, et associatifs, l'AJEFNÉ continue d'œuvrer pour réaliser sa mission.

Pour conclure, je tiens à remercier notre personnel, les membres du conseil d'administration, et le bureau de direction. Je tiens aussi à remercier particulièrement Réjean Aucoin en tant que président de notre association mais aussi en tant que membre fondateur qui a su garder et partager avec l'équipe sa foi et ses convictions pour l'amélioration des services juridiques en français pour les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse.



Vincent Anama  
Directeur général



# Dossiers de revendication

## 1. La nomination des juges bilingues et siège au comité de nomination

La question de la nomination des juges bilingues dans la province de la Nouvelle-Écosse a toujours été au cœur de la représentation de l'AJEFNÉ et nous reconnaissons un certain effort des gouvernements en vue d'améliorer les services juridiques en français en nommant des juges bilingues. Aujourd'hui, nous constatons qu'un seul juge de la cour provinciale est d'origine acadienne.

Notre communauté acadienne et francophone fait partie des minorités visibles de la Nouvelle-Écosse. À ce titre, un membre de la communauté ou de l'Association pourrait siéger au comité de nomination des juges bilingues car cela serait un atout pour assurer une bonne représentativité en termes d'équité, de diversité et d'inclusion. De plus, à compétence égale, nous souhaiterions que les postes de juge bilingue soient comblés par des candidats d'origine acadienne. Pour cela, la procédure actuelle pour évaluer les compétences linguistiques lorsqu'on affiche un poste bilingue devrait être révisée. Cela pourrait inciter les juristes acadiens et acadiennes à se présenter.

Ce dossier est en cours et L'AJEFNÉ espère que cette recommandation sera entendue par le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse.

## 2. Homologation des testaments en français

L'homologation des testaments en français a été soulevée à plusieurs reprises par nos membres avocats ainsi que nos partenaires communautaires à travers les vingt dernières années. Cette question nous apparaît fondamentale car elle touche tous les organismes acadiens et francophones ainsi que tous nos entrepreneurs francophones de la province. Nous désirons toujours un amendement à la loi et ses règlements ainsi que les lois connexes afin que la communauté acadienne et francophone puisse effectuer l'homologation des testaments en français. À ce jour, les nouvelles règles de procédure indiquent toujours que cela doit être en anglais uniquement.

Il s'agit d'une compétence provinciale. Pour reprendre la discussion sur l'homologation des testaments en français, nous devons dresser la liste des lois à changer. D'autres provinces, comme le Manitoba ont déjà bien avancé sur ce sujet et pourraient partager le processus et ce que cela pourrait comprendre.

Une analyse juridictionnelle des autres provinces du Canada sera effectuée afin de permettre à l'AJEFNÉ d'avancer sur ce dossier avec le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse.

# Dossiers de revendication

## 3. Promulgation de la « *Societies Act* » en français

En 1995, l'AJEFNE a fourni à la Province, la traduction du « *Societies Act* », RSNS 1989, ch. 435/Loi réglant la personnalisation des associations sans but lucratif ainsi que les formulaires traduits par le Centre de traduction et de terminologie juridique de Moncton. Un des objectifs était que les documents soient disponibles sur le site Accès Nouvelle-Écosse. Malheureusement, il est dorénavant impossible de retrouver cette version française de la loi. La disponibilité de la Loi réglant la personnalisation des associations sans but lucratif était pour nous, un premier pas vers la promulgation en français de la « *Societies Act*. »

Il s'agit d'un besoin déjà identifié depuis plusieurs années par notre organisme et aujourd'hui, la raison de la non-disponibilité de la « *Societies Act* » en français nous interpelle. Il nous apparaît aussi nécessaire d'effectuer une révision complète de la *Societies Act* et de sa promulgation dans les deux langues officielles du Canada. Dans sa constitution actuelle, cette loi devenue désuète et ne répond pas nécessairement à toutes les questions et aux besoins des

associations à but non lucratifs tant en anglais qu'en français.

L'AJEFNE a pu s'entretenir avec le ministre de Service Nouvelle-Écosse et a demandé à ce que la question de la promulgation la loi en français soit bien à la table des discussions lorsque les travaux de modernisation de cette loi seront engagés par le gouvernement.

## 4. Divorce en français, où en sommes-nous ?

Le 21 juin 2019, le projet de loi C-78 a reçu la sanction royale. Ce projet de loi a modifié les lois fédérales sur le droit de la famille afin de garantir le droit de divorcer dans les deux langues officielles au Canada.

Depuis 2019, un groupe de travail entre le ministère de la justice Nouvelle-Écosse et l'AJEFNE a été mis en place pour la révision des traductions des formulaires juridiques pour le divorce. Notre association a pu ainsi apporter son regard afin de s'assurer que les meilleurs termes juridiques soient utilisés au regard de l'utilisation du français par notre communauté francophone et acadienne.

Au niveau provincial, cette loi n'a pas encore été promulguée. L'AJEFNE a interpellé le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse pour que cela puisse se faire rapidement afin de permettre aux justiciables de pouvoir divorcer en français en Nouvelle-Écosse.

# Dossiers de revendication

## 5. Service en français à la cour et affichage dans les palais de justice

Avec la venue prochainement de la possibilité d'obtenir son divorce en français en Nouvelle-Écosse, nous attirons l'attention sur le manque de services et d'affichage en français dans plusieurs cours. Depuis 2012, selon les représentants du ministère de la justice de la Nouvelle-Écosse, il existe dans les palais de justice de Yarmouth, Digby, Annapolis Royal, Halifax, Dartmouth et Port Hawkesbury des affiches et des publications bilingues. Toutefois, les plus petites cours, qui sont des extensions des plus gros palais de Justice, en ont moins ou pas du tout. L'affichage doit être placé dans tous les palais de justice autant pour le droit criminel

que pour le droit de la famille. Il serait important de voir quelles sont les ressources linguistiques en français dans les autres provinces afin de pouvoir en bénéficier et mettre nos ressources en commun. Cela pourrait se faire avec les nouvelles technologies comme la vidéoconférence ou encore avec une cour itinérante.

Encore aujourd'hui, les juristes nous font remarquer que les gens n'osent pas demander des services en français et encore moins un procès en français.

L'AJEFNÉ a déposé cette requête auprès du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse et s'interroge sur les raisons qui expliqueraient pourquoi les personnes ne demandent pas ou peu le service en français.

# Représentations sur différents comités et relations avec nos partenaires

## 1. Autres AJEF du Canada

Six réunions de travail ont eu lieu avec le réseau de la FAJEF dont une en personne. Ces rencontres régulières au niveau pancanadien permettent aux organismes représentants de chaque province et territoire de partager sur l'accessibilité des services juridiques, les actualités et avancées dans le domaine juridique. De plus, il s'agit également d'une opportunité d'échanger sur les bonnes pratiques administratives (personnel, gouvernance, politiques, finances, etc.). En termes d'actualité, cette année a été marquée, entre autres, avec le suivi de l'élaboration du plan d'action sur les langues officielles (2023-2028) et la modernisation de la *Loi sur les langues officielles du Canada (Projet de loi c-13)*. Nous continuons également d'échanger avec le réseau au sujet du fonctionnement des centres d'information juridique et notamment sur le partage des outils et supports valables au niveau national.

## 2. Justice Canada

Les différents échanges et collaborations avec notre principal partenaire financier ont été marqués cette année par les consultations sectorielles sur la justice dans les deux langues officielles en vue du Plan d'action pluriannuel 2023-2028. Les enjeux pointés pour cette nouvelle période étaient la

disponibilité de financement en fonction des expériences des organismes représentants, les besoins et tendances émergentes en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles et construction d'une vision partagée afin d'assurer un dialogue bénéfique entre les organismes et le ministère de la Justice. La réunion annuelle du comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles s'est tenue une dernière fois en visioconférence en juin 2022 et nous a permis d'avoir une mise à jour des avancées et des défis à venir.

## 3. Ministère de la Justice N.-É.

Trois rencontres ont eu lieu avec le Ministère concernant la révision des traductions des formulaires juridiques pour le divorce. Une avancée importante est à noter avec la mise à disposition de la version en français du site internet nommé « Droit de la famille Nouvelle-Écosse » ([nsfamilylaw.ca/fr](http://nsfamilylaw.ca/fr)). Cela constitue une ressource juridique supplémentaire pour la communauté d'expression française. Aussi, une rencontre a eu lieu avec la coordinatrice des services en français, Léda Zlotnick afin de préparer la reprise des rencontres régulières entre l'AJEFNÉ et le ministère pour l'amélioration de l'accès aux services juridiques en français.

# Représentations sur différents comités et relations avec nos partenaires

## 4. Assemblée Générale Annuelle

Le 9 décembre 2022, l'AJEFNÉ a tenu son AGA en personne à Halifax et en ligne pour la portée provinciale. Ce retour en format hybride a été apprécié des membres et partenaires présents car cela a permis une reconnexion et un réseautage essentiels dans cette période postpandémique. Notre nouveau conseil d'administration est composé de 10 administratrices et administrateurs. Réjean Aucoin a été élu à la présidence, Andy Melvin à la Vice-Présidence, Thomas Kayter comme trésorier et Manon Landry au poste de secrétaire.

## 5. Réseau AJEF Atlantique

L'association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB) a exprimé la volonté d'offrir son aide aux autres associations de l'Atlantique. En matière de services aux membres et de revendications juridiques / politiques, l'AJEFNB a déjà réglé certains dossiers il y a quelques années et possède ainsi une certaine expertise dans ces domaines. Cette démarche s'inscrit également dans l'optique où les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas encore d'AJEF et, par conséquent, vise à combler ce vide dans le réseau juridique francophone de ces provinces. L'objectif visé est une meilleure collaboration entre les associations de l'Atlantique afin de mieux servir les avocats.es et le public francophone en Atlantique.

Depuis la mise en place de ce réseau avec des rencontres régulières et toujours dans une perspective de collaboration, l'AJEFNÉ, la SAF'Île, le réseau justice de FFTNL et l'AJEFNB considèrent la possibilité de créer un centre d'information juridique en français pour les provinces de l'Atlantique. Pour l'instant, l'AJEFNB a donné son accord de principe à ce projet pour un centre de l'Atlantique qui serait uniquement francophone et non bilingue.

À l'heure actuelle, seule l'AJEFNÉ possède un Centre d'information juridique dans les provinces de l'Atlantique et pourrait étendre ainsi ses services.

## 6. Table ronde avec les juristes de la province en droit pénal

L'AJEFNÉ a convié les juristes de la province à une table ronde en ligne consacrée au droit pénal. L'objectif de cette rencontre était de lancer les discussions autour de l'accès à la justice en français en Nouvelle-Écosse, des besoins et des défis, autant pour les justiciables que pour les juristes. Le constat principal est que les accusés qui sont francophones demandent le plus souvent leurs procès en anglais car ils sont dans un environnement anglophone et ils ne semblent pas être au courant des ressources en langue française. En effet, tout le monde parle en anglais et toute la signalétique est en anglais. Cette atmosphère n'encourage pas le choix du français. Il a été constaté que ces justiciables hésitent à choisir le service en français car ils ont la perception qu'ils seront désavantagés s'ils décident de procéder en français.

# Représentations sur différents comités et relations avec nos partenaires

Des discussions de cette table ronde, plusieurs axes ont été identifiés :

- Faciliter le choix du service en français
- Normaliser l'usage de la langue française
- Développer l'offre de formation – Région atlantique
- Promouvoir les métiers de juriste

En termes de perspectives, l'objectif affiché est d'aller vers le bilinguisme dans le secteur juridique et cela constitue le fil directeur afin de trouver des solutions pour développer les services juridiques en français, et aider les justiciables à bénéficier de leurs droits linguistiques. À la lumière des échanges de cette table ronde, des perspectives se dessinent pour aider dans la pratique du droit pénal en français et l'encourager.

## 7. Partenariat Francophone de Halifax

Depuis plusieurs années, L'AJEFNÉ siège sur ce groupe de travail, coordonné par la ville d'Halifax et le CCGH pour les organismes communautaires situés dans la municipalité. Six réunions de travail virtuelles ont eu lieu pour échanger sur les activités des uns et des autres et des possibilités de collaborations. Ce format virtuel a aussi montré ses limites en termes de réseautage. C'est dans ce contexte et avec une volonté commune d'améliorer le bénéfice de ces

rencontres qu'une réflexion commune a été conduite. C'est ainsi qu'aura lieu également des réunions en format hybride. Il s'agit pour l'AJEFNÉ et surtout pour le centre AJA d'une plateforme de réseautage pour identifier les besoins pour des services juridiques en français et aussi de faire connaître nos services d'information juridique gratuits.

## 8. Réseau en Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse

Le réseau en immigration francophone de la Nouvelle-Écosse représente les partenaires issus d'une variété de secteurs de développement communautaire, de divers services et de représentants gouvernementaux qui sont engagés à exercer un leadership individuel et collectif autour de l'intégration réussie des immigrants francophones. Sept rencontres ont eu lieu et ont permis à l'AJEFNÉ de contribuer aux réflexions en mettant en exergue l'importance du développement des services juridiques en français pour les utilisateurs actuels et pour les nouveaux arrivants francophones. C'est dans ce cadre que le réseau a présenté sa planification stratégique 2023-2028 avec l'objectif de concrétiser la vision par l'action au travers d'un plan opérationnel construit sur les réflexions menées avec le réseau.

# Représentations sur différents comités et relations avec nos partenaires

## 9. Fédération Acadienne de la Nouvelle-Écosse

La FANE a organisé trois réunions dédiées aux directions générales de ses organismes membres dont l'AJEFNÉ fait partie. Les dossiers principaux partagés par la fédération ont été la modernisation de la Loi sur les langues officielles et son impact futur sur notre communauté et le plan d'action 2023-2028 pour les langues officielles du gouvernement du Canada. Les organismes se sont également prononcés sur l'intérêt de ces rencontres en appuyant sur leurs nécessités. Cela permet de partager les réflexions concernant l'avenir et de mettre en place des actions concrètes pour notre communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

## 10. AJEFO

Le projet pancanadien de lutte contre le harcèlement sexuel en milieu de travail est prévu pour trois ans. L'objectif est de sensibiliser la communauté francophone et acadienne, l'outiller et l'aider à lutter contre le harcèlement sexuel au travail. Pour cette deuxième année, onze rencontres ont eu lieu avec l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario qui pilote ce projet. Cela a permis à l'AJEFNÉ de

développer sur son site internet les ressources en français avec des rubriques spécifiques pour les employeurs et les employé.es.

De plus, une formation en ligne pour les spectateurs actifs des situations de harcèlement a été développée et traduite sur notre site. Enfin, en partenariat avec la Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse, un atelier « Bienveillance au travail et intégration réussie » a été proposé aux employées nouvelles arrivantes pour les sensibiliser.

## 11. Prix du juriste

Depuis 2010, l'AJEFNÉ décerne chaque année le prix du juriste à une personnalité qui se démarque pour avoir œuvré activement à l'avancement des services juridiques en français. Dans son édition 2023, le prix du juriste a été décerné à la coordonnatrice des services juridiques en français du Ministère de la justice Nouvelle-Écosse, en l'occurrence Madame Léda Zlotnick en reconnaissance à ses efforts et son engagement à faire avancer l'accessibilité des services juridiques en langue française. Le prix lui a été remis en septembre 2023 par la présidente sortante de l'AJEFNÉ Madame Danika Beaulieu en présence d'invités du ministère de la justice Nouvelle-Écosse et de membres de la communauté francophone.

## 12. Prix exceptionnel

L'AJEFNÉ a décerné un prix exceptionnel à Natalie Robichaud Directrice générale de la Société acadienne de Clare, ainsi qu'à Crystal Madden qui a reçu son prix et ceux de ses camarades : Blake Thériault, Nicole Thibodeau et Gaétan Deveau, lors du banquet annuel de la FANE qui a eu lieu en octobre 2023 à l'hôtel Delta Dartmouth.

Ce prix exceptionnel a été décerné à ces jeunes de Clare, en reconnaissance au travail communautaire admirable qu'ils ont accompli, en l'occurrence, l'installation de panneaux d'arrêt bilingues dans les localités acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

Natalie Robichaud a accompagné et encouragé les quatre jeunes élèves tout au long de ce fabuleux projet communautaire. Ce faisant, ils ont pu rencontrer des ministres à l'Assemblée législative ainsi que d'autres représentants du gouvernement, pour demander l'installation de panneaux d'arrêt bilingues dans leur municipalité.

C'est ainsi que le **Règlement sur la signalisation routière de la Loi sur les véhicules motorisés** a été modifié

**(classement RA-1B dans le tableau sous l'article 8).**

Le prix leur a été remis par le président de l'AJEFNÉ Monsieur Réjean Aucoin, sous une ovation de la salle en présence de dignitaires et des membres de la communauté.

## 13. Autres rencontres

Dans la dynamique impulsée avec la nouvelle équipe à la direction générale, plusieurs rencontres ont eu lieu et ont permis de faire connaître les services du centre Accès Justice, d'identifier les besoins nouveaux de la communauté en termes de services juridiques et d'explorer les possibilités de collaboration pour l'avenir. Cette démarche en faveur d'une ouverture accentuée vers la communauté contribue pas à pas à replacer notre organisme au sein des discussions et des réflexions. Les partenaires sont, entre autres, l'office des Affaires acadiennes et de la Francophonie, le CSAP, l'université St-Anne, le Courrier, Radio Canada, le Réseau Santé, le CDÉNÉ, LISNS, etc.

# Rapport d'activité du centre Accès Justice



Après 9 ans d'existence, notre Centre Accès justice a atteint sa vitesse de croisière et bénéficie à présent d'une certaine renommée dans la communauté acadienne, francophone et anglophone. Il a été renforcé en septembre 2022, avec le recrutement d'une coordonnatrice, et en décembre 2022 avec la signature d'un contrat de service d'un avocat consultant en information juridique principalement pour le droit de la famille.

Ces apports ainsi que la continuité du service de l'avocate principale Sapphire Rose Baker ont grandement amélioré le fonctionnement du Centre, et nous ont également permis d'atténuer la situation de sous-effectif de la première partie de l'année avec uniquement la présence de l'avocate principale et du directeur général. Compte tenu de ce contexte, sur l'année 2022-2023, le nombre total de clients à qui nous avons fourni des services d'information juridique a été maintenu avec 1 104 utilisateurs.

Comme l'année précédente, la bonne réputation du centre apparaît sur le mode de référencement des clients avec plus de 34 % provenant d'anciens clients et près de 24 % provenant d'amis ou d'un membre de la famille.

Le rôle des partenaires a joué un rôle clé dans le référencement avec près de 40 %. Nous pouvons citer les partenaires comme ISANS, la Cour de justice, l'aide juridique, Dalhousie Legal, LISNS, IWK, 211 et les autres organismes communautaires. Enfin à noter cette année

l'augmentation à près de 2 % des référencementes provenant du site internet de l'AJEFNÉ qui a été rafraîchi.

Les principaux domaines du droit abordés lors des rendez-vous sont le droit de l'immigration (75%), le droit administratif (10%), le droit civil (5%), le droit des testaments et successions (4%), le droit pénal (3%) et le droit de la famille (2%).

Durant l'exercice 2022-2023, nous pouvons souligner encore une fois une belle collaboration avec la Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse. Un atelier a été proposé aux nouvelles arrivantes au Canada pour la présentation du système juridique canadien, les droits en tant qu'employées, le droit de l'immigration et la bienveillance au travail (prévention des risques de harcèlement sexuel au travail). Cette initiative a été grandement appréciée par les participantes qui l'ont trouvée très informative et utile dans leurs parcours d'intégration.

Dans cette même dynamique, un autre atelier a été organisé dans le cadre du mois de la francophonie sur la thématique du droit de la famille en contexte de mariage avec notamment la garde des enfants, droit de visite, pension alimentaire, lieu de résidence, etc. Cet atelier en présentiel a suscité beaucoup d'intérêt de la part des participants qui ont exprimé le souhait de participer à d'autres ateliers de ce type.

Nous tenons à souligner l'excellent travail de notre personnel avec Sapphire Rose Baker, notre avocate à temps complet et avec Nawal Hind Dahmane, notre nouvelle coordonnatrice qui ont formé une équipe soudée et investie, toujours prête à relever les défis du Centre Accès Justice.



# Les évènements de l'AJEFNÉ en photo



**Atelier Bienveillance  
Au Travail**  
Le 9 novembre 2022

**Atelier Droit De La Famille**  
Le 7 mars 2023





## Prix Du Juriste 2023

Le 8 septembre 2023

De gauche à droite : Danika Beaulieu présidente sortante, Léda Zlotnick récipiendaire du prix du juriste 2023 et Vincent Anama directeur général de l'AJEFNE.

## Prix Du Juriste 2023

Léda Zlotnick lors de son allocution





**Le 19 octobre 2023**

De gauche à droite : Vincent Anama  
Directeur général, l'honorable Colton  
LeBlanc, ministre des Affaires  
acadiennes et de la Francophonie et  
Réjean Aucoin Président de l'AJEFNÉ.

**Le 19 octobre 2023**  
Équipe Acadie FANE : Photo de  
groupe.





### Prix exceptionnel de l'AJEFNÉ

De gauche à droite Natalie Robichaud  
Directrice générale de la société acadienne  
de Clare (récipiendaire), Réjean Aucoin et  
Crystal Madden (récipiendaire).  
Le 19 octobre 2023

### Prix exceptionnel de l'AJEFNÉ

Banquet de la FANE : De gauche à  
droite Vincent Anama, Natalie  
Robichaud, Réjean Aucoin, Crystal  
Madden et Nawal Dahmane.





## The Canadian Bar Association, Nova Scotia Branch (CBA-NS)

De gauche à droite Réjean Aucoin, Michelle Axworthy Présidente de CBA-NS, Vincent Anama.

Le 18 octobre 2023

## AJEFNÉ

De gauche à droite Nawal Dahmane coordonnatrice, Sapphire Baker avocate, Réjean Aucoin président et Vincent Anama directeur général.  
Le 18 octobre 2023



## Note

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

**« La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination »**



(Réf.: Sculpture de Eldon Garnet - Equal before the law – Lieu : Barreau de l'Ontario)

## **AJEFNE**

**Accès Justice Access**

**120B-1741, rue Brunswick Halifax**

**(Nouvelle-Écosse) B3J 3X8**

**Téléphone : (902) 433-2085 Sans**

**frais : 1-844-250-8471**

***info@ajefne.ns.ca***

***www.ajefne.ns.ca***

L'AJEFNE tient à remercier sincèrement le ministère de la Justice du Canada pour son appui financier important.



**Ministère de la Justice  
Canada**

**Department of Justice  
Canada**